

LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES, PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS DE LA SURVEILLANCE DE NOTRE SANTÉ





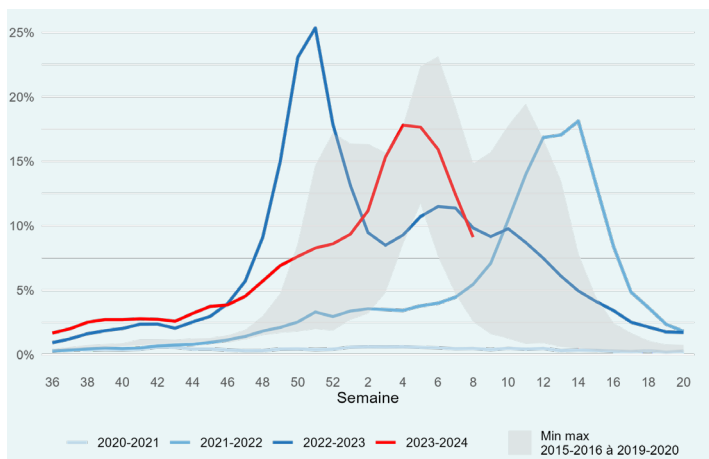
SURSAUD®

(SURVEILLANCE SANITAIRE DES URGENCES ET DES DÉCÈS)

Depuis 2006, le **réseau SOS Médecins** est l'une des quatre sources du système de surveillance sanitaire des urgences et des décès SurSaUD®. Ce système dit de surveillance syndromique, permet, grâce à la remontée quotidienne des données de recours aux soins (actes médicaux SOS Médecins et passages aux urgences), **la production d'indicateurs réactifs** qui contribuent aux missions de veille sanitaire et de surveillance épidémiologique de Santé publique France.

60 des 62 associations SOS Médecins adhérant à la Fédération SOS Médecins France transmettent quotidiennement les données de l'ensemble des actes médicaux à Santé publique France et couvrent ainsi **95% des actes réalisés au niveau national**.

Part des syndromes grippaux, exemple d'indicateurs produits grâce aux données issues des actes médicaux de SOS médecins



Source : SOS Médecins

Une **cinquantaine d'indicateurs épidémiologiques est produite et analysée chaque jour** par l'agence à partir des données SOS Médecins. Ces indicateurs contribuent, pour tous les âges de la vie, à la surveillance quotidienne de la santé de la population, en routine et en cas d'événement particulier avec possible impact sanitaire (santé

physique ou mentale) : épidémies saisonnières (grippe, bronchiolite, gastro-entérite aiguë), émergences infectieuses (COVID-19), aléas environnementaux (climatiques, industriels...), grands rassemblements notamment sportifs etc. Afin de renforcer la surveillance lors des rassemblements sportifs, en 2023, l'ensemble des médecins des associations et Santé publique France ont mis en place un étiquetage des actes « en lien » avec la Coupe du monde de rugby. Ce dispositif pilote sera reconduit à l'occasion de la surveillance des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, pour laquelle les données SOS Médecins feront partie des principales sources mobilisées.



RÉSEAU SENTINELLES

Sentinelles
Réseau Sentinelles

Le réseau Sentinelles, créé en 1984, est un **réseau de recherche et de veille en soins de premier recours** en France métropolitaine. Au 1^{er} janvier 2023, le réseau Sentinelles était composé de 1234 **médecins généralistes libéraux** (soit 2,2% des médecins généralistes libéraux en France métropolitaine) et de 128 **pédiatres libéraux** (soit 4,8% des pédiatres libéraux en France métropolitaine), volontaires, répartis sur le territoire français hexagonal. Ce réseau, développé en collaboration avec Santé publique France, contribue à des activités de **surveillance**, en particulier dans le domaine **des maladies infectieuses** (COVID-19, syndromes grippaux, maladie de Lyme...) et conduit de nombreuses **études cliniques et épidémiologiques** permettant de mieux caractériser les maladies et leurs déterminants.



MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Ce dispositif repose sur **la transmission de données**, concernant 38 maladies, (dont 33 nécessitant une intervention urgente), **par les médecins et les biologistes** (libéraux et hospitaliers) aux médecins inspecteurs de santé publique (Misp) et leurs collaborateurs des Agences régionales de santé (ARS) ainsi qu'aux épidémiologistes de Santé publique France.

L'exploitation de ces informations permet de **mettre en place des interventions urgentes** au niveau local, national ou international, de **décrire le nombre et les caractéristiques des personnes infectées** afin d'orienter les actions d'investigation, de prévention, de dépistage et de prise en charge et d'apporter des éléments permettant leur évaluation.

DES ENQUÊTES



L'enquête **ESMS** (établissements et services médico-sociaux) est une étude nationale de couverture vaccinale des résidents et des professionnels des ESMS contre la grippe. Les soignants font l'objet de recommandations vaccinales particulières qui visent d'une part à les protéger des maladies transmissibles auxquelles ils sont exposés et d'autre part à réduire la transmission d'agents à leurs patients, notamment les plus fragiles.

Cette enquête se déroule en fin de campagne de vaccination antigrippale, soit, cette saison, du 4 mars au 24 mars 2024. Les résultats finaux seront disponibles en juin 2024 et publiés sur le site de Santé publique France. Les résultats des enquêtes des saisons antérieures, et notamment ceux des saisons 2021/2022 et 2022/2023 sont disponibles sur le site de Santé publique France.

